



Abonnement de soutien : 30 francs

CCP 12-16757-3

Sociétés, clubs et associations : 100 francs

Page 3
Mouchoirs et sang, pensez-y !

Page 10
Ah, cet aéroport !

Page 13
Convention des droits de l'enfant

EDITO :

Il y a 50 ans, c'était en l'an 1969, année érotique, l'homme faisait le premier pas sur la lune. Un petit pas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité a dit Armstrong, pas le trompettiste, l'autre, Neil.

Et dans notre monde, celui d'en bas, aucun pas, même petit, pour la protection de l'enfance, le néant.

Et à Versoix me direz-vous ? Pas de journal local, pas le moindre petit canard, même boiteux, une page blanche.

Heureusement, vint l'an 1989, année moins « érotique », mais plus pragmatique.

L'Assemblée générale de l'ONU adopte un traité dans le but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants.

Et à Versoix me direz-vous ?

Un groupe crée librement un journal local, l'actuel Versoix-Région, dans le but de faire connaître aux habitants de Versoix des informations régionales.

C'était il y a trente ans.

Et aujourd'hui ?

Il nous faut persister afin d'aider

à améliorer le sort des enfants, ceux de chez nous, ceux du Yémen, et tous les autres.

Et à Versoix me direz-vous ?

Il existe un label « Commune amie des enfants ». Ce serait un super objectif pour notre commune de le décrocher. Versoix est une ville à taille humaine, reste à faire en sorte que les enfants trouvent dans ce milieu une juste place, leur place.

Et dans le domaine de l'information, il nous faut persister pour sauvegarder un média ouvert à tous, dérangeant parfois, mais libre de toute entrave.

Il nous faut poursuivre le travail réalisé par les anciens et l'améliorer. Ce doit être possible, surtout si vous continuez à nous soutenir ... un petit geste pour vous, un grand soutien pour nous, car n'oubliez pas que votre Versoix-Région ne vit pas seulement de caractères d'imprimerie et de papier journal. Il vit grâce à l'engagement de ses journalistes et aux multiples correspondants locaux qui l'enrichissent.

Mais il ne saurait survivre sans votre participation financière.

Alors libérez votre «canard» de ses chaînes en n'oubliant pas de remplir le bulletin de versement ci-joint, merci.

Michel Jaeggli



Un bulletin de versement est joint à ce numéro, merci à tous de votre soutien et de votre fidélité !

L'Ancienne-Préfecture se métamorphose

Versoix a été française de 1601 à 1814. Autant dire que ce petit bout de territoire au bord du lac a été un lieu de passage privilégié pour contourner Genève et ses douanes durant cette époque où protestants et catholiques se disputaient l'Europe. Le projet d'un port concurrent "Versoix-la-Ville" a été élaboré vers 1770. Encore aujourd'hui, il en reste de nombreux vestiges. La place voulue ronde au carrefour entre les routes de Sauvigny et de Suisse, de belles bâtisses autour de Port-Choiseul ou le canal creusé à la main en 1785 depuis la Bâtie jusqu'au Nant de Braille. Il devait amener de l'eau potable à cette nouvelle agglomération, mais la révolution de 1789 a sonné le glas à ce projet ambitieux.

Les lecteurs curieux de cet épisode historique sont invités à aller voir le plan de ce projet qui décore le passage sous le train à Pont-Céard ou regarder plus attentivement les maisons de ce quartier.

En bas de la route de Sauvigny, c'est l'effervescence. Depuis plus d'une année, des ouvriers s'affairent pour redonner du lustre à l'Ancienne-Préfecture, initialement bâtie par le Duc de Choiseul en 1770. L'école voisine, construite en 1910, puis agrandie en 1950, a abrité un pensionnat de jeunes filles, dirigé par une congrégation catholique, jusqu'en 1980, quand la commune de Versoix a racheté tout le domaine.

Depuis, cette parcelle a été utilisée

par les Autorités pour améliorer les infrastructures à l'intention de toutes les générations. Toutes les pièces utilisables ont été attribuées au fil du temps: une garderie remplacée par l'Office Médico-Pédagogique, des locaux pour les sociétés locales, Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, une ludothèque, une salle de spectacle aux Caves, sans compter, des cabinets médicaux et, bien sûr, un établissement scolaire avec son restaurant. Un EMS a été érigé en 1987 sur le verger le long de la voie ferrée. Autant dire que, aujourd'hui, cet endroit est un pôle névralgique de la vie socio-culturelle versoisienne.

Il faut rappeler que la Commune a eu une politique proactive



d'acquisition de terrains en vue de son développement, alors que les habitants n'étaient pas encore nombreux. Des exemples ? La Bécassière en 1971 pour construire le centre sportif en 1987, le pensionnat de Bon-Séjour ou encore le domaine d'Ecogia. Cela permet aujourd'hui à la population de bénéficier d'infrastructures indispensables

autrement. Avec les surfaces en réserves qui restent, les Autorités pourront encore envisager d'autres améliorations qui deviendront indispensables au fil du temps.

Anne-Lise Berger-Bapst
Photo fournie par le Patrimoine Versoisien : L'Ancienne Préfecture

PUBLICITE

PUBLICITE

ESPACE SANTÉ
S'ENTRAÎNER ET SE SOIGNER, POUR MIEUX VIVRE!

FITNESS SANTÉ
PHYSIOTHÉRAPIE
OSTÉOPATHIE
GYMNASTIQUE DU DOS
PILATES
DRAINAGE LYMPHATIQUE / MASSAGE
PODOLOGIE / PÉDICURIE
RÉFLEXOLOGIE
FASCIATHÉRAPIE
GYROTONIC® / GYROKINESIS®
HYGIÈNE DENTAIRE
SOINS ESTHÉTIQUES
RESTAURANT « LE COUP DE CŒUR »

Lundi au Vendredi: 7h-21h
Samedi: 9h-14h
Dimanche: 9h-14h

Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue
022 959 70 70
espace-sante-bellevue.ch

OMBRALIS
STORES & VITRERIE

Dépannage
Installation
Motorisation

022 755 12 55
www.ombralis.ch

Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix

ESPACE SANTÉ
VOTRE SANTÉ. NOTRE PRIORITÉ !

NOTRE CENTRE DE FITNESS ET DE SANTÉ VIENT D'OBTENIR LA CLASSIFICATION MAXIMALE :

★★★★★
Fitnessguide®
Full time care

★★★★★
Fitnessguide®
medical

Lundi au Vendredi: 7h-21h
Samedi: 9h-14h
Dimanche: 9h-14h

Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue
022 959 70 70
www.esbellevue.ch